

## Conseil Supérieur de l'éducation

8 juin 2012

### Intervention de Christian CHEVALIER

Secrétaire général du SE-Unsa

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie d'avoir fait, même brièvement, le choix de rencontrer, lors de ce premier Conseil Supérieur de l'éducation, la diversité des acteurs du monde éducatif qui depuis trop longtemps désespèrent de voir le sort fait aux élèves, notamment les plus fragiles, s'améliorer.

Le mythe de cette école de l'égalité des chances, assénée comme une vérité intangible, a certes la vie dure mais il a aujourd'hui un sérieux coup de plomb dans l'aile. Les citoyens, les parents d'élèves doutent majoritairement de sa capacité faire réussir le plus grand nombre.

Le Président de la république a fait de la jeunesse et de la refondation de l'École la priorité du quinquennat. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Il vous revient désormais, monsieur le Ministre, de mettre ce mandat en œuvre. Au SE-Unsa, nous n'avons jamais pensé que pour régler les maux de l'école tout se résumait à une simple affaire de moyens, mais nous savons aussi qu'à force de toujours faire avec moins, on finit par faire moins bien. Il faudra donc tenir le cap des 60.000 emplois annoncés lors de la campagne.

Je ne vais pas ici revenir sur un diagnostic établi depuis longtemps déjà et partagé par la majorité des représentants réunis dans cette salle.

Sur ce dossier, on ne part pas de zéro. Bon nombre des leviers à actionner pour remettre sur les rails notre École sont identifiés :

- c'est la formation initiale et continue des professeurs et personnels d'éducation qui doit être refondée sur la base d'une définition précise de leurs missions respectives.
- C'est la question des rythmes bien sûr, mais qui à elle seule ne règlera pas tout par enchantement. La nécessaire refonte des programmes ne pourra pas être esquivée
- C'est la scolarisation précoce qui doit retrouver une place décente
- C'est l'aide aux élèves en difficulté qui doit être prise à bras le corps dès le plus jeune âge et avec l'appui de personnels spécialisés
- C'est l'affirmation de la nécessaire consolidation du socle commun de compétences et de connaissance

Permettez-moi de m'arrêter sur ce dernier sujet. Vous le savez l'UNSA, avec de nombreux autres acteurs, soutient cette idée du socle de la scolarité obligatoire. Socle qui, depuis 1975, date de création du collège unique, a fait cruellement défaut à notre système éducatif. Nous avons longtemps payé cette défaillance. Depuis 2005, ce socle commun est enfin inscrit dans la Loi. Mais ceux qui l'y ont introduit se sont empressés de l'oublier ou d'en détourner les principes. Conséquence de cette inconséquence : ce sont en premier lieu nos élèves qui en payent le prix...et notre société toute entière lorsque l'on examine le coût social de l'échec et du décrochage scolaire. Mais nos collègues enseignants en font aussi les frais...

Il est donc désormais temps pour nous de donner corps à cette école fondamentale indispensable.

Pour cela il est évidemment nécessaire de réaffirmer dans la prochaine loi d'orientation la nécessité de ce socle, en en révisant les contenus. Mais au-delà, il y a urgence à lui donner

du sens dans les écoles et les collèges. Pour cela, il faut donc clarifier les conditions de sa mise en œuvre, de son évaluation. Il ya aussi urgence à revenir sur la conception actuelle du livret personnel de compétences, objet technocratique, complexe et chronophage, qui cristallise le mécontentement de nos collègues.

A l'issue de la scolarité obligatoire, chacun doit avoir acquis le bagage nécessaire à son insertion professionnelle et sociale ou à une poursuite d'études. Et l'important est bien ce mot « acquis ». En clair, pour nous, l'important ce n'est pas tant l'ambition de ce qui est enseigné que la réalité de ce que les élèves apprennent.

Vous le savez, les esprits chagrins, attachés à l'ordre ancien, immobile et rassurant, sont déjà en embuscade. Nous les connaissons. La diversité les dérange, le tri sélectif les arrange. Ils nous disent que tous doivent pouvoir accéder à la culture, au savoir, que la réussite est leur credo, mais fixent si haut la barre de leurs exigences que seule une élite réduite et souvent socialement dorée peut la franchir.

Cet ordre ancien est obsolète. La refondation est indispensable. C'est un chantier de longue haleine qui va devoir traiter en cohérence de multiples sujets.

Après 5 années de souffrance, de manque de reconnaissance, la majorité de nos collègues aspirent à des évolutions. Mais comme pour tout un chacun, le changement -même s'il est espéré- légitimement inquiète et questionne. Échaudés par des réformes mal préparées, mal négociées et surtout imposée du haut, ils doivent aujourd'hui être largement associés aux débats.

Et dans le vaste chantier de refondation de l'École de la République que vous allez ouvrir, la réussite dépendra tout autant des sujets qui seront abordés que de la méthode utilisée pour les faire adopter.

Toute mutation ne se fera pas sans l'assentiment et l'appui des enseignants. Ils doivent non seulement en comprendre le sens mais aussi en devenir des acteurs convaincus. Faute de quoi, on pourrait très vite se retrouver dans une situation d'incompréhension, de passivité voire même d'opposition. En la matière les exemples ne manquent pas !

Le CSE constitue un de ces lieux de dialogue avec les corps intermédiaires tant décriés ici même il y a peu. Il doit redevenir un espace d'expression, de débats, de controverses même, respectueuses des arguments avancés et des positions prises par les uns ou les autres. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas continuer à être les acteurs d'une pièce qui se joue ailleurs.

Le CSE doit donc désormais pleinement jouer son rôle d'instance consultative. Ces avis doivent être entendus. Ils sont portés par des acteurs responsables, mandatés, souvent experts. A à ce titre, il n'est pas acceptable que lorsqu'il rejette à l'unanimité un projet qui lui est soumis, celui-ci soit obstinément maintenu comme si de rien n'y était et dans la foulée mis en application. En démocratie, c'en est même un des principes, la vérité ne se trouve pas toujours du même côté de la tribune.

Dans cette période anxiogène d'incertitude économique que nous vivons, vous l'aurez compris monsieur le Ministre, la place et la qualité du dialogue social, le respect des instances, la méthode que vous utiliserez seront des éléments majeurs pour déclencher cet élan, cette envie, cette appropriation et cette adhésion aux projets que vous portez. Votre projet de refondation de l'École de la République ne peut pas en faire l'économie.